



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

détenus

Question écrite n° 2491

Texte de la question

M. Thierry Mariani demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, de bien vouloir lui indiquer combien de personnes âgées de plus de quatre-vingts ans sont détenues en France au 1er septembre 2002. De plus, il désire connaître l'âge précis du doyen des détenus.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'au 1er septembre 2002 42 personnes âgées de 80 ans et plus étaient détenues en France (tableau ci-joint). Le doyen des personnes détenues est âgé de 92 ans. Répartition des détenus de plus de 60 ans par direction régionale au 1er septembre 2002 Champ : métropole et outre-mer (Source : recensement ponctuel de la population carcérale auprès des directions régionales, PMJ1)

RÉGION PÉNITENTIAIRE	60 à moins de 70 ans	70 à moins de 80 ans	80 à moins de 90 ans	90 ans et plus	Ensemble des détenus de plus de 60 ans	Dont plus de 80 ans
Bordeaux	155	49	6	0	210	6
Dijon	52	29	3	1	85	4
Lille	152	42	3	0	197	3
Lyon	92	31	3	0	126	3
Marseille	183	47	5	0	235	5
Paris	257	61	13	2	333	15
Rennes	106	40	1	0	147	1
Strasbourg	92	14	2	0	108	2
Toulouse	103	38	3	0	144	3
Outre-mer	80	18	0	0	98	0

Ensemble	1 272	369	39	3	1 683	42
----------	-------	-----	----	---	-------	----

Pour information, le doyen est âgé de 92 ans.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2491

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2002, page 3053

Réponse publiée le : 4 novembre 2002, page 4062